



ARRÊTÉ DU MAIRE
N° 2020.16

Objet : Fermeture du CLAE de CERNEX par application du principe de précaution

Le Maire de Cernex,

VU les articles L.2212-1 et L.2212-1 du Code général des collectivités territoriales permettant au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police générale afin de garantir l'ordre, l'hygiène et la santé publics, d'imposer des contraintes tant en ce qui concerne les particuliers que les services publics locaux;

CONSIDERANT l'épidémie internationale de coronavirus (COVID-19) en cours ;

CONSIDERANT qu'un personnel de la micro-crèche « La Bulle des petits pas » situé sur la commune de Cernex, a été confirmé positif au Covid-19 ce jeudi 27 février 2020 ;

CONSIDERANT l'arrêté préfectoral n° ARS/DD74/PSP/2020-15 imposant la fermeture de la SARL « La Bulle des petits pas » 23 route de la Motte, 74350 Cernex, jusqu'au 12 mars 2020 inclus, par mesure de précaution et de protection de la santé publique ;

CONSIDERANT que des enfants ayant fréquenté le Centre de Loisirs Associé à L'Ecole (CLAE) de Cernex durant la période du 24 au 27 février ont été en contact avec un personnel de la micro-crèche « La Bulle des petits pas » placé en quarantaine.

ARRETE

Article 1

Par mesure de précaution et de protection de la santé publique, le CLAE de Cernex situé au 38 route du Château, 74350 Cernex sera fermé à compter du vendredi 28 février 2020 à 16h00, jusqu'au vendredi 6 mars 2020 inclus. Cette fermeture est susceptible de se prolonger en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Article 2

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Madame la directrice du CLAE de Cernex, à Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Julien-en-Genevois et à Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification et / ou de sa publication.

Fait à Cernex, le 28 février 2020

Le Maire,
Vincent TISSOT

